

ois que, devant moi, un délégué d'un pays non représenté a déclaré que le Comité des Dix-Huit n'était arrivé à aucun résultat positif après six mois de séance. Et je suis sûr que, parmi nous, d'autres ont éprouvé le même sentiment. Est-ce que les termes "aucun résultat" résumeront notre rapport du 10 décembre, date dont nous sommes plus qu'à 10 jours? Et en serons-nous au même point à la fin de l'année? Mais pour obtenir des résultats, il est essentiel, dans notre domaine commun, dans tout autre, d'éviter la dispersion des efforts.

### Question primordiale

Après les débats de la dix-septième session de l'Assemblée générale et quelques entretiens avec de nombreux délégués qui y avaient pris part, il y aurait unanimité d'opinion sur les points suivants: l'arrêt des expériences nucléaires constitue le premier problème à résoudre en matière de désarmement; la conjoncture actuelle est prête à la conclusion d'un accord; les différences de positions se sont atténuées entre les États-Unis et le Royaume-Uni d'une part et l'URSS d'autre part; enfin, dans un accord sur l'arrêt des expériences nucléaires, dont la conclusion orienterait le monde vers la fin de la course aux armements, il n'y a guère lieu d'espérer que l'on aboutisse à un accord sur d'autres propositions de désarmement, du moins dans un avenir prévisible.

Les gouvernements et les membres des Nations Unies ont exposé clairement leurs préoccupations dans la résolution 1762 (sections A et B) adoptée le 6 novembre, soit il y a un peu plus de trois semaines. La plupart des chefs des délégations présentes se trouvaient alors à l'Assemblée générale; toutes comprennent des membres qui y siégeaient. Dans son excellente intervention de la dernière séance, le distingué délégué de la Suède a fait un exposé clair et précis des points essentiels de la résolution 1762A. Néanmoins, je ne crois pas superflu d'en rappeler quelques-uns. Tout d'abord, je signalerai à votre attention certains éléments fondamentaux des cinq derniers paragraphes du préambule de la section A, qui a pour origine le projet de résolution parrainé par 37 pays. En voici le texte\*:

*Notant que* les États représentés au Sous-Comité chargé d'étudier la question d'un traité pour la cessation des essais d'armes nucléaires, créé par le Comité des dix-huit puissances, sont maintenant parvenus à un accord de principe, en ce qui concerne la question du contrôle des essais dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau,

*Notant en outre* que les débats du Comité des dix-huit puissances font apparaître une entente un peu plus large sur la question d'un contrôle efficace des essais souterrains,

*Considérant que* le mémorandum du 16 avril 1962, déposé au Comité des dix-huit puissances par les délégations de la Birmanie, du Brésil, de l'Éthiopie, de l'Inde, du Mexique, du Nigeria, de la République Arabe Unie et de la Suède, représente une base solide, adéquate et équitable pour des négociations visant à éliminer les divergences de vues qui subsistent sur la question d'un contrôle efficace des essais souterrains. . .

Le paragraphe suivant a trait à l'intention des chefs d'État d'aplanir sans tarder le reste des points de désaccord. Voici ce que l'on trouve dans le dernier paragraphe:

\*D'après le compte rendu télégraphié de son exposé, il est difficile de savoir jusqu'à quel point le général Burns a cité la résolution 1762.